

**RECRUTEMENTS DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS,
SOCIAUX, DE SANTÉ, ET DES BIBLIOTHÈQUES,
concours et examens professionnels nationaux et déconcentrés
- session 2022 -**

Avis de concours

OUVERTURE DES REGISTRES D'INSCRIPTION

du mardi 12 octobre 2021 à partir de 12h
au mercredi 10 novembre 2021, 17h (heure de Paris) :

Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) - JO du 22 août 2021 -

- **CONCOURS INTERNE** pour le recrutement d'**attachés d'administration de l'État (AAE)** pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **EXAMEN PROFESSIONNEL** d'avancement au grade d'**attaché principal d'administration de l'État (APAE)** pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **EXAMEN PROFESSIONNEL** d'avancement au grade de **secrétaire administratif (SAENES) de classe supérieure ET de classe exceptionnelle** pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **CONCOURS INTERNE de conseiller technique de service social (CTSS)** des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **CONCOURS UNIQUE** de médecin de l'éducation nationale

Personnels des bibliothèques - JO du 25 août 2021 -

- **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**
 - de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS) de classe normale
 - de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS) de classe supérieure
 - de bibliothécaire
 - de bibliothécaire externe spécial
 - de conservateur stagiaire, élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
 - externe spécial de conservateur stagiaire, élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- **EXAMENS PROFESSIONNELS** pour l'avancement au grade de **bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ET de classe exceptionnelle**
- **EXAMENS PROFESSIONNELS** pour l'avancement au grade de **bibliothécaire hors classe**

Modalités d'inscription

Inscriptions uniquement par INTERNET

- **Personnels administratifs, sociaux et de santé** : <http://www.education.gouv.fr/siac3>
- **Personnels des bibliothèques** : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>

IMPORTANT : tant que le numéro d'inscription n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de ce numéro, le candidat ou la candidate doit reprendre la totalité de la procédure.

Inscriptions via l'application nationale CYCLADES

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

IMPORTANT : pour s'inscrire sur CYCLADES les candidats devront créer et valider un compte (valable pour toute inscription sur cette application). Une adresse mail unique sera demandée. Elle servira d'identification et permettra de s'inscrire à l'ensemble des concours souhaités.

À l'issue de l'inscription, le candidat ou la candidate reçoit un mail lui indiquant que son récapitulatif d'inscription ainsi que sa demande personnalisée de pièces justificatives sont disponibles dans son espace Cyclades, dans le menu « DOCUMENTS ».

Selon le recrutement et les pièces justificatives demandées, le candidat ou la candidate devra retourner les documents soit par courrier postal au rectorat - service DEC3 - 2G rue du général Delaborde - 21019 Dijon, soit par téléversement dans son espace Cyclades, menu « MES JUSTIFICATIFS ».

Attention : les transmissions d'informations de l'administration au candidat ou à la candidate se font à partir de l'espace candidat Cyclades et des notifications relayées par l'adresse mail communiquée par le candidat ou la candidate. **Vous êtes invité(e) à consulter régulièrement votre messagerie électronique et vos sms sur votre téléphone portable.**

Recommandations aux candidats avant de procéder à l'inscription

- vérifiez que vous remplissez les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : www.education.gouv.fr) ;
- s'inscrire soi-même ;
- ne pas attendre les derniers jours.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le rectorat de Dijon – DEC3 (ce.dec3@ac-dijon.fr) – bureau des concours – 2G rue général Delaborde – 21019 DIJON cedex
- **Personnels des bibliothèques, médecins et attachés d'administration** : 03 80 44 85 64 ou 03 80 44 85 67
- **Personnels administratifs de catégorie A, B et sociaux** : 03 80 44 85 64